



# L'ÎLE-BOUCHARD

*Sanctuaire marial et angélique*

## BULLETIN DE DON

### Bulletin à joindre à votre don et à adresses à :

Sanctuaire de L'Île-Bouchard  
58, rue de la Liberté - 37220 L'Île-Bouchard

#### Comment nous aider ? En nous adressant un don.

LES PARTICULIERS assujettis à l'impôt sur le revenu, selon l'article 200 du Code général des impôts, peuvent bénéficier d'une réduction fiscale de 66% jusqu'à 20% des revenus.

**Vous avez également la possibilité de faire des legs** au profit du sanctuaire Notre-Dame de la Prière, et ce sans léser vos héritiers, grâce aux déductions fiscales. S'adresser à Jacky Petit (06 18 71 74 00).

LES ENTREPRISES assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, selon l'article 238 bis du Code général des impôts, peuvent bénéficier d'une réduction fiscale de 60% jusqu'à 5 pour mille du Chiffre d'Affaires.

#### Chèques à l'ordre de :

- « Association diocésaine de Tours » (*avec reçu fiscal*)
- « Sanctuaire de L'Île-Bouchard » (*sans reçu fiscal*)

#### Nom & prénom OU raison sociale de l'entreprise et nom & prénom du dirigeant

---

Email

Adresse complète

---

Téléphone

Désire que ce don soit destiné au sanctuaire Notre-Dame de la Prière de L'Île-Bouchard.

Montant du don : \_\_\_\_\_ €

- en espèces (pas de reçu fiscal)
- chèque postal ou bancaire à l'ordre de :
- Association Diocésaine de Tours (avec reçu fiscal)
  - Sanctuaire de L'Île-Bouchard (sans reçu fiscal)

Date

Signature

*N.B. Le reçu fiscal sera délivré aux donateurs par l'Association Diocésaine de Tours.*